



DIPE/22-925-777 du 25/04/2022

**TABLEAU D'AVANCEMENT BONIFIE D'ECHELON - ANNEE SCOLAIRE 2021/2022 - CORPS DES
PROFESSEURS DE LYCEE PROFESSIONNEL**

Destinataires : Tous destinataires

Dossier suivi par : Mme BOURGEOIS - Tel : 04 42 91 71 48 - mail : marjorie.bourgeois@ac-aix-marseille.fr

Le recteur de la région académique Provence – Alpes - Côtes d'Azur, recteur de l'académie d'Aix-Marseille, chancelier des universités

Vu la loi n°83-634 du 13/07/1983 modifiée portant droits et obligations des fonctionnaires, ensemble de la loi n°84-16 du 11/01/1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique de l'Etat ;

Vu le décret n°92-1189 du 06/11/1992 modifié relatif au statut particulier des professeurs de lycée professionnel ;

Arrête :

Article 1 : la liste des professeurs de lycée professionnel classe normale bénéficiant d'un avancement accéléré au 7^e échelon est établie comme suit :

AGUILA DORIAN
ANFOSSI DANIEL
CHAABANE BEN ARFA AFEF
CHAUMERY RHALEM AHMED MALIKA
DUSONCHET JULIA
FAHID SAMIR
LUCIANI AUDREY
MARANDO KEVIN
MAUREY CHRISTINA
PORREYE CLAIRE
RIVAIL LAURY
SALVO MATHIEU
SZABO DE EDELENYI NICOLAS
TARAF DOUNIA
THIERR CHLOE
TONTI MARINE
VATEL CHLOE
ZIZAH MOHAMMED

Article 2 : la liste des professeurs de lycée professionnel classe normale bénéficiant d'un avancement accéléré au 9^e échelon est établie comme suit :

BAILET THOMAS
BEN NEJMA NADIA
BHAR ABDENBI
BOULTAREAU CARL
BRUHAT CIETERS CECILE

CAILLOL DENIS
DELAMORINIÈRE WILLIAM
GHENIA VIVIEN
GIACALONE AGNES
KHENOUCHE NAÏMA
LE SAGERE GAELLE
LOUET ELODIE
MANSANTI JEAN JACQUES
MAUREL CHRISTIAN
MICHEL MOLLARD ANNIE
MISTRETTA ARMAND
MOHAMMEDI OUNISSA
NAVARRE STEPHAN
OGOUDJIAN NICOLAS
PINET FLORENT
POUSSIBET LAURENT
QUERTIGNIEZ MELANIE
SAINT-LEGER CYRIL
TENT CLAUDE

Article 3 : Le Secrétaire Général de l'Académie d'Aix-Marseille est chargé de l'exécution du présent arrêté

Signataire : Pour le Recteur et par délégation, Bruno MARTIN, Secrétaire Général de l'Académie d'Aix-Marseille